



**165094 - L'explication de la parole du Très Haut: «Il a donné libre cours aux deux mers pour se rencontrer ; il y a entre elles une barrière qu'elles ne dépassent pas . Lequel donc des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous? De ces deux [mers]: sortent la perle et le corail.» (Coran,55: 19-22 )**

---

### **question**

Dans les versets (19-22) de la sourate le Clément, Allah le Transcendant fait allusion à la rencontre entre deux mers dont chacune garde ses spécificités..Que cela signifie-t-il?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, ce que nous avons trouvé chez la plupart des exégètes c'est que les deux mers désignent les deux célèbres espèces d'eaux disponibles sur terre. La première espèce est constituée par les fleuves et la deuxième par les mers. Cette explication s'atteste dans la parole du Très haut à propos de la description des deux mers: celui-ci est très doux et celui-là très salé. Cet argument soutient l'avis de la majorité et va à l'encontre de l'avis de celui qui dit qu'il s'agit de deux mers : une au ciel et l'autre sur la terre ou une en Perse et une autre en Byzance ou au Levant et une autre au Couchant, entre autres propos étranges auxquels on ne peut pas appliquer la description: l'un est très doux et l'autre très sale.

Deuxièmement, s'agissant de la barrière mentionnée dans les versets, qui sépare les deux mers, les ulémas en donnent deux explications. La première est qu'il s'agit d'une barrière qui sépare les deux mers (les fleuves et les mers). Ce sont les vastes terres qui séparent les fleuves des mers et empêchent que leurs eaux se mêlent et font que chaque eau suive son cours et garde ses spécificités.



Voilà l'explication évidente que nous avons trouvée chez la plupart des exégètes.

Al-Hafida ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **barrière** c'est à -dire entre l'eau douce et l'eau salée. Le terme barzakh désigne une barrière constituée par la terre ferme et l'expression **il a placé entre elles une barrière** signifie : qui empêche que l'un atteigne l'autre.» Extrait de Tafsir al-qour'an al-adhim,6/117. La deuxième explication est qu'il existe entre les deux mers: la douce et la salée une barrière invisible créée par la puissance divine et par laquelle Allah empêche que les eaux douces et salées se mélangent en dépit de leur rencontre à l'embouchure. Cette explication a été rapportée par al-Qoutoubi d'après Ibn Abbas et attribuée par as-Souyouti à une version d'Abdou ibn Hamid qui la tenait de Quatada. Voir ad-dur al-manthour,6/371.

L'imam al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): **Et c'est Lui qui donne libre cours aux deux mers : l'une douce, rafraîchissante, l'autre salée, amère. Et IL assigne entre les deux une zone intermédiaire et un barrage infranchissable** (Coran,25:53)- signifie qui empêche grâce à sa puissance que l'eau salée ne se mélange pas avec l'eau douce. Ibn Abbas dit: un pouvoir émanant de Sa puissance qui fait que celui-ci ne change pas celui-là et inversement. Le terme hadjz signifie empêcher.» Extrait de tafsir al-Qourtoubi,13/222.

L'érudit Tahir ibn Achour (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Il a fait de la barrière séparant les deux mers une merveilleuse démonstration de sa sagesse. Cette barrière immatérielle traduit la réalité selon laquelle chacune des deux eaux repousse l'autre et l'empêche de se mélanger avec elle en raison de la différence de leur lourdeur respective due à la différence des composants spécifiques des eaux douce et salée. La barrière est de la même nature que ce qu'elle sépare et n'est pas une entité qui s'interpose entre les deux (eaux).** Extrait de Tahrir et Tanwir,20/13.

Rien n'empêche de choisir l'un ou l'autre avis à propos de l'explication du verset car les deux avis sont justes et ne se contredisent pas. La barrière peut s'appliquer à la terre ferme qui sépare les fleuves des mers comme elle peut désigner la différence de densité dont parlent les océanologues de nos jours. La différence serait alors une diversité au lieu de traduire une opposition.



Dr. Houssayn al-Harbi dit: le premier type de différence (est fondé sur le fait) que tous les avis émis à propos du sens du verset sont plausibles puisque les textes du Coran et de la sunna attestent les deux avis... Puis il cite des exemples..Une telle différence est acceptable. Tous les avis qui s'en dégagent sont vrais. On ne peut pas donner préférence aux uns par rapport aux autres puisqu'ils sont tous vrais et voulus dans le verset. Le Coran les confirme tous. Extrait de qawaid at.-tardjih inda al-moufassirine,1/42-45.

Allah le sait mieux.